



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE  
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

**MERCREDI 28 JUIN 2023, À 16:30 HEURES**

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU  
1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE  
QUÉBEC

### **Étaient présents :**

Madame Maud Allaire	Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Dampousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

### **Étaient également présents :**

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Chantal Lemieux	Directrice Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mai 2023;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 9 mai 2023;
5. Ressources humaines – Résolutions;
  - 5.1 Modification à l'organigramme – Administration – Recommandation du CE
  - 5.2 Modification à l'organigramme – Policier



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.3 Lettre d'entente – Grief FRS-21-06
- 5.4 Départ à la retraite – Sergent à la circulation
- 5.5 Ratification d'embauches
- 5.6 Départ d'un préposé aux communications surnuméraire
- 5.7 Départ – Policiers réguliers
6. Administration et finances – Résolutions;
  - 6.1 Achat de quatorze (14) véhicules Ford Interceptor 2023
  - 6.2 Représentation auprès du Ministère de la Sécurité Publique et du Ministère des affaires municipales et de l'Habitation
  - 6.3 Effectifs policiers – Sommaire exécutif – Recommandation du CE
  - 6.4 Loi 25 – Octroi de contrat – Recommandation du CE
  - 6.5 Aménagement de deux (2) véhicules de circulation
  - 6.6 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
  - 7.1 Règlement 46 modifiant le Règlement numéro 41 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement
  - 7.2 Règlement 47 modifiant le Règlement numéro 40 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement
  - 7.3 Règlement 48 modifiant le Règlement numéro 32 concernant le Régime complémentaire de retraite des policiers syndiqués de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement
8. Dépôt de documents;
  - 8.1 Correspondance
    - a) Comité Exécutif
  - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
  - 8.3 Tableau des effectifs
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

### **POINT 1** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

### **POINT 2** **RÉSOLUTION**

**Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse**  
**APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dulac**

**ET RÉSOLU :**

CA-23-2573



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en y ajoutant les points suivants :

- 6.3 a) Effectifs policiers – Motion de valorisation;
- 6.3 b) Effectifs policiers – Lettre d'entente avec la Fraternité – Temps supplémentaire bonifié - patrouille;
- 6.3 c) Effectifs policiers – Lettre d'entente avec la Fraternité – Nomination des policiers temporaires comme policiers auxiliaires;
- 9.1 Résolution de félicitations;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2574

### **POINT 3 RÉSOLUTION**

**Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mai 2023**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2023;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 mai 2023 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2575

### **POINT 4 RÉSOLUTION**

**Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 9 mai 2023**

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 9 mai 2023;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams  
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 9 mai 2023;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 9 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 5** **RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

CA-23-2576

#### **POINT 5.1**

##### **RÉSOLUTION**

**Modification à l'organigramme – Administration – Recommandation du CE**

ATTENDU qu'il y a lieu de créer un nouveau poste de « *Coordonnateur à l'approvisionnement* » à la structure de la division « Administration », soit un poste de cadre intermédiaire;

ATTENDU le rapport présenté par Madame Chantal Lemieux, Directrice Secrétaire-Trésorière et les explications fournies séance tenante;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU le nouvel organigramme soumis séance tenante aux membres du Conseil d'Administration;

ATTENDU la nécessité d'obtenir une délégation exceptionnelle afin d'être en mesure d'enclencher rapidement un processus d'embauche étant donné que le conseil d'administration fait relâche en juillet;

ATTENDU la résolution portant le numéro CE-23-3810 adoptée le 14 juin 2023 par le Comité Exécutif;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale  
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

**ET RÉSOLU :**

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant la modification proposée constitue l'organigramme « Administration » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

D'ACCORDER un pouvoir à la Directrice Secrétaire-Trésorière ou, en son absence, à la Directrice des ressources humaines, d'embaucher un cadre intermédiaire au poste de « *Coordonnateur à l'approvisionnement* » et ce, de façon exceptionnelle en période estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2577

#### **POINT 5.2**

##### **RÉSOLUTION**

**Modification à l'organigramme – Policier**

ATTENDU la signature de la lettre d'entente des mesures transitoires de la nouvelle convention collective des policiers et des policières;

ATTENDU que suite cette signature, quatre (4) nouveaux postes d'agents à la circulation doivent être comblées en septembre 2023;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le nouvel organigramme soumis séance tenante aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau  
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant les modifications proposées constitue l'organigramme « policier » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2578

### **POINT 5.3**

#### **RÉSOLUTION**

#### **Lettre d'entente – Grief FRS-21-06**

ATTENDU le grief FRS-21-06 déposé par la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU que ce grief concerne le remboursement de banques de congés;

ATTENDU que la Fraternité et la Régie désirent s'entendre pour régler ce dossier;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve  
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de l'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le grief FRS 21-06;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2579

### **POINT 5.4**

#### **RÉSOLUTION**

#### **Départ à la retraite – Sergent à la circulation**

ATTENDU la décision du sergent à la circulation, Monsieur Alain Le Blanc, après plus de trente-et-une (31) années de service, de prendre sa retraite;



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Alain Le Blanc au 30 juin 2023;

ATTENDU que Monsieur Alain Le Blanc est sergent à la circulation au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin  
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Alain Le Blanc et de la rendre effective au 30 juin 2023;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Alain Le Blanc pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2580

**POINT 5.5**  
**RÉSOLUTION**  
**Ratification d'embauches**

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications surnuméraires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un employé de bureau surnuméraire;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un préposé aux achats et au quartier-maître;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des policiers temporaires;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de préposés aux communications surnuméraires, a retenu les candidatures de :

- Maxime Laberge
- Simon Palardy

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste d'employé de bureau surnuméraire a retenu la candidature de :

- Faith Donaldson

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de préposé aux achats et au quartier-maître, a retenu la candidature de :

- Patricia Lemay



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de policiers temporaires, a retenu les candidatures de :

- Francis Martin-Ferland
- Julien Jouis-Crépin
- Noémie Bergeron
- Jérôme Champagne
- Nicolas Lemaistre
- William Jacob
- Rosalie Vézina
- Samuel Dubé
- Mathilde Pereira-Potvin
- Anthony Hébert
- Kevin Lévesque-Desnoyers
- Émilie Désilets
- Jacob Lampron
- Daël Leblanc
- Guillaume Cazeault
- Gabrielle Levasseur
- Jacob Gélinas
- François Laflamme
- Jérémy Thériault
- Frédérick Voyer
- Juan Hernandez
- Félix Labrecque
- Vincent Richard
- Véronique Labrecque
- Philippe L. Bélanger

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso  
APPUYÉ PAR Monsieur Luc Ricard

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 25 mai 2023, à titre de préposés aux communications surnuméraires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Maxime Laberge
- Simon Palardy

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 5 juin 2023, à titre d'employée de bureau surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Faith Donaldson

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 4 juillet 2023, à titre de préposée aux achats et au quartier-maître de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Patricia Lemay

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 28 juin 2023, à titre de policiers temporaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Francis Martin-Ferland
- Julien Jouis-Crépin
- Noémie Bergeron
- Jérôme Champagne
- Nicolas Lemaistre
- William Jacob
- Rosalie Vézina
- Samuel Dubé
- Mathilde Pereira-Potvin
- Anthony Hébert
- Kevin Lévesque-Desnoyers
- Émilie Désilets
- Jacob Lampron
- Daël Leblanc
- Guillaume Cazeault
- Gabrielle Levasseur
- Jacob Gélinas
- François Laflamme
- Jérémy Thériault
- Frédérick Voyer
- Juan Hernandez
- Félix Labrecque
- Vincent Richard
- Véronique Labrecque
- Philippe L. Bélanger

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-23-2581

### **POINT 5.6**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Départ d'un préposé aux communications surnuméraire**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de préposé aux communications surnuméraire :

- Simon Palardy

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

#### **ET RÉSOLU :**

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme préposé aux communications surnuméraire et DE LA RENDRE effective au 16 juin 2023;

- Simon Palardy

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2582

### **POINT 5.7**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Départ -- Policiers réguliers**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policiers réguliers :

- Gabriel Lapointe
- Philippe Proulx

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard  
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

#### **ET RÉSOLU :**

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 19 juin 2023;

- Gabriel Lapointe





No de résolution  
ou annotation

CA-23-2583

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 20 juin 2023;

- Philippe Proulx

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6** **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉOLUTIONS**

#### **POINT 6.1**

#### **RÉSOLUTION**

#### **Achat de quatorze (14) véhicules Ford Interceptor 2023**

ATTENDU que la résolution CE-22-3710 mandatant le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec pour l'achat de véhicules légers (mandat 2022 8106-50);

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a signé une fiche d'engagement pour l'achat de quatorze (14) véhicules de patrouilles neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2023 avec le Centre d'approvisionnements du Québec en septembre 2023;

ATTENDU que le fournisseur du Centre d'approvisionnements gouvernementales du Québec est « *Ford du Canada limitée* » à Oakville en Ontario;

ATTENDU le rapport de Madame Caroline Vigneault, Responsable de la Trésorerie, recommandant d'octroyer le contrat à « *Ford du Canada limitée* » pour l'achat desdits véhicules;

ATTENDU la résolution CA-23-2495 empruntant au fonds de roulement pour le programme d'immobilisations 2023;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau  
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

**ET RÉSOLU :**

D'ACCORDER à « *Ford du Canada limitée* » le contrat pour l'achat de quatorze (14) véhicules neufs Ford Interceptor utilitaire TI 2023, pour un prix total de 732 354,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice Secrétaire-Trésorière, Chantal Lemieux, ou, en son absence, la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution  
ou annotation

CA-23-2584

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 6.2**

#### **RÉSOLUTION**

#### **Représentation auprès du Ministère de la Sécurité Publique et du Ministère des affaires municipales et de l'Habitation**

ATTENDU le déséquilibre fiscal pour les 17 villes composant la Régie en ce qui a trait à leur contribution financière pour maintenir un service de police sur leur territoire versus les villes desservies par la Sûreté du Québec;

ATTENDU l'augmentation des dépenses connues les dernières années par les villes ainsi que les responsabilités accrues;

ATTENDU l'accès aux subventions par la Ville de Montréal pour faire face aux difficultés de recrutement, ce qui représente le salaire d'un policier sur 2 à la hauteur de 45 millions de dollars par année pendant 5 ans, alors que la Régie n'a aucune subvention de fonctionnement pour l'aider dans ses opérations;

ATTENDU les autres subventions reçues pour d'autres instances;

ATTENDU que l'École nationale de Police réserve des recrues pour les Villes de Montréal, de Laval, de la Sûreté du Québec alors que nous avons peine à recruter les policiers dont nous avons besoin pour effectuer nos obligations;

ATTENDU que les 17 villes regroupées pour la Régie ont des enjeux importants de taxation et que les quotes-parts ont augmenté de façon importante les dernières années;

ATTENDU que pour maintenir les services de police de niveau 2 de la Régie, nous avons besoin de financement autre que les quotes-parts défrayées par les villes;

ATTENDU que la Régie n'a pas accès actuellement aux subventions pour les rénovations ou la construction d'infrastructures répondant aux besoins;

ATTENDU que la pénurie d'effectifs au sein de la Régie a pour effet de causer un certain épuisement au niveau des employés;

ATTENDU que la pénurie d'effectifs a également un impact notable sur la sécurité des citoyens, notamment en matière de sécurité routière qui, d'ailleurs, se reflète au dernier bilan de la SAAQ au niveau de son bilan routier 2022;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse**

**ET RÉSOLU :**

**DE DEMANDER une rencontre auprès de Madame Andrée Laforest, Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et de Monsieur François Bonnardel Ministre de la Sécurité publique;**

**D'ACHEMINER une copie de la présente résolution aux personnes suivantes :**



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Monsieur Martin Damphousse, Président de l'Union des Municipalités du Québec;
- Monsieur Jacques Demers, Président de la Fédération québécoise des municipalités;
- Madame Suzanne Roy, Ministre de la Famille et responsable de la Montérégie;
- Monsieur Simon Jolin-Barrette, Ministre de la Justice;
- Monsieur Jean-François Roberge, Ministre de la Langue française.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6.3**

#### **Effectifs policiers – Sommaire exécutif – Recommandation du CE**

Le Directeur présente l'état de situation entourant la pénurie d'effectifs au sein de la Régie. Plusieurs points sont soulevés, notamment :

- La disponibilité très limitée de futurs policiers diplômés à l'École nationale de police du Québec;
- Le nombre élevé d'absences de policiers à la gendarmerie;
- L'obligation d'imposer du temps supplémentaire;
- L'épuisement du personnel;
- La pression importante sur le budget;

Les membres du Conseil d'administration conviennent d'adopter les résolutions suivantes ayant comme premier objectif d'encourager les policiers de la Régie mais également afin de pallier aux difficultés rencontrées en cette période de pénurie d'effectifs.

### **POINT 6.3 a)**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Effectifs policiers – Motion de valorisation**

ATTENDU la situation entourant la pénurie d'effectifs au sein de la Régie;

ATTENDU le nombre élevé d'absences de policiers à la gendarmerie;

ATTENDU la nécessité d'imposer par moments du temps supplémentaire obligatoire afin d'assurer la réponse aux appels d'urgence et de respecter le nombre minimal de policiers sur le territoire;

ATTENDU l'épuisement se faisant déjà ressentir auprès du personnel policier et ce, au tout début de la saison estivale;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par le Directeur;

ATTENDU que les membres du Conseil d'Administration sont concernés par la situation des effectifs policiers;

ATTENDU que les membres du Conseil d'Administration désirent exprimer leur reconnaissance et gratitude à l'endroit du personnel policier de la Régie pour les efforts déjà apportés ainsi que ceux à venir, spécialement en période estivale, afin de conserver la sécurité des citoyens et du territoire;

ATTENDU que les membres du Conseil d'Administration se mobilisent pour encourager son personnel policier à maintenir ses efforts en cette période plus difficile;

CA-23-2585



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau  
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER l'ensemble du personnel policier de la Régie pour leur rigueur et travail acharné en cette période où la pénurie d'emploi est en hausse constante;

DE LEUR TÉMOIGNER la fierté des membres du Conseil d'Administration et les encourager à poursuivre leurs efforts afin d'assurer la sécurité du territoire;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2586

POINT 6.3 b)

### RÉSOLUTION

**Effectifs policiers – Lettre d'entente avec la Fraternité – Temps supplémentaire bonifié – Patrouille**

ATTENDU le contexte actuel de rareté du personnel;

ATTENDU les nombreuses absences touchant actuellement la patrouille;

ATTENDU QUE les membres du Conseil d'administration reconnaissent l'importance de valoriser le travail effectué par les policiers de la patrouille qui effectue déjà beaucoup de temps supplémentaire;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par le Directeur;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay  
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de la lettre d'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur le temps supplémentaire bonifié à la patrouille;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2587

POINT 6.3 c)

### RÉSOLUTION

**Effectifs policiers – Lettre d'entente avec la Fraternité – Nomination des policiers temporaires comme policiers auxiliaires**

ATTENDU que le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre touche sévèrement le milieu policier;

ATTENDU que les membres du Conseil d'administration reconnaissent l'importance d'attirer des candidats à la Régie;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que les membres du Conseil d'administration désirent apporter une solution concernant la rétention des policiers à l'emploi de la Régie;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par le Directeur;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe  
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de la lettre d'entente avec la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent sur la nomination des policiers temporaires comme policiers auxiliaires;

D'AUTORISER le Directeur de police, M. Marco Carrier, à signer ladite lettre d'entente conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 6.4**

#### **RÉSOLUTION**

#### **Loi 25 – Octroi de contrat – Recommandation du CE**

ATTENDU qu'à l'automne 2021, le Gouvernement du Québec adoptait la Loi 25 afin d'encadrer la protection des renseignements personnels;

ATTENDU que la Régie devra se conformer aux obligations prévues à cette loi;

ATTENDU que dans un contexte où les ressources concernées par l'application de la Loi 25 sont déjà très sollicitées, les services d'accompagnement d'une firme spécialisée permettraient à la Régie de mieux identifier les actions à entreprendre pour se conformer aux nouvelles obligations;

ATTENDU que la Régie a sollicité des offres de services auprès de différentes firmes ayant développé une expertise dans le domaine;

ATTENDU que l'offre de services reçue de Gardien Virtuel permettrait de conclure un contrat de gré à gré;

ATTENDU le rapport présenté par la Greffière-adjointe, Marie-Claude Veilleux et les explications fournies séance tenante;

ATTENDU la résolution portant le numéro CE-23-3811 adoptée le 14 juin 2023 par le Comité Exécutif;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin  
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

CA-23-2588



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### ET RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'offre de services de Gardien Virtuel, une filiale de ESI Technologies, pour un montant de 24 280,00\$ plus les taxes applicables, et selon les conditions de son offre de services datée du 8 juin 2023 pour des services professionnels d'accompagnement à la conformité à la Loi 25.

D'AUTORISER la Directrice Secrétaire-Trésorière à signer tout document ou contrat reprenant les termes de l'offre de services soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2589

### **POINT 6.5**

### **RÉSOLUTION**

#### **Aménagement de deux (2) véhicules de circulation**

ATTENDU que la Régie doit procéder à l'aménagement de deux (2) véhicules pour la circulation en prévision de l'ajout de quatre agents à la circulation en septembre;

ATTENDU que la Régie a sollicité, au mois de mars, une demande de prix auprès de trois (3) fournisseurs pour l'acquisition et la pose de ce matériel à savoir :

- 911 Pro (Longueuil, Québec)
- Zone Technologie (Chambly, Québec)
- Cyberkar (Terrebonne, Québec)

ATTENDU qu'aucune proposition n'a été déposée, au mois de juin, la Régie a sollicité, à nouveau, une demande de prix à :

- P.E.S. Canada Inc. (Varenes, Québec)
- Cyberkar (Terrebonne, Québec)

ATTENDU que les propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de la Responsable de la trésorerie recommandant d'octroyer le contrat de gré à gré à « Cyberkar » pour un montant de 59 516,94\$ plus les taxes applicables;

ATTENDU la résolution empruntant au fonds de roulement pour le programme d'immobilisations 2023;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau  
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

### ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « Cyberkar » conformément à la proposition déposée par elle, le contrat pour l'aménagement de deux (2) véhicules pour la circulation pour un prix de 59 516,94 \$ plus les taxes applicables;



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie, Caroline Vigneault, ou, en son absence, la Directrice Secrétaire-Trésorière, Chantal Lemieux, à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2590

### **POINT 6.6**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.6 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac  
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

#### **ET RÉSOLU :**

QUE les comptes à payer, pour un total de 2 212 791,99 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 7**

#### **AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION**

CA-23-2591

### **POINT 7.1**

#### **RÉSOLUTION**

##### **Règlement 46 modifiant le Règlement numéro 41 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement**

Je, Madame Marilyn Nadeau, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 46 modifiant le règlement numéro 41 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-23-2592

### **POINT 7.2**

#### **RÉSOLUTION**

**Règlement 47 modifiant le Règlement numéro 40 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement**

Je, Madame Marilyn Nadeau, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 47 modifiant le règlement numéro 40 concernant le Régime complémentaire de retraite des employés cadres de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

CA-23-2593

### **POINT 7.3**

#### **RÉSOLUTION**

**Règlement 48 modifiant le Règlement numéro 32 concernant le Régime complémentaire de retraite des policiers syndiqués de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent – Avis de motion et projet de règlement**

Je, Madame Marilyn Nadeau, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « Règlement 48 modifiant le règlement numéro 32 concernant le Régime complémentaire de retraite des policiers syndiqués de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

### **POINT 8**

#### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

##### **POINT 8.1**

#### **CORRESPONDANCE**

##### **I. Soumise au Comité Exécutif du 14 juin 2023 :**

- a) 25 mai 2023 MRC de Marguerite-D'Youville
  - ▶ Madame Nathalie Guérin,  
Secrétaire-Trésorière  
Régie intermunicipale de police  
Richelieu-Saint-Laurent  
Re : Comité Exécutif

##### **II. Soumise au Conseil d'Administration du 28 juin 2023 :**

Aucune





No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

### **POINT 8.2** **TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL**

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

### **POINT 8.3** **TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

### **POINT 9** **VARIA**

CA-23-2594

#### **POINT 9.1** **RÉSOLUTION** **Résolution de félicitations**

ATTENDU les informations données, séance tenante, par Monsieur Martin Damphousse, sur une intervention policière effectuée le 19 juin 2023 dans la ville de Varennes afin de porter assistance à une jeune fille de 13 ans qui s'était fait mordre par un chien et qui était seule à la maison avec une amie;

ATTENDU que l'intervention rapide et délicate des deux policiers présents lors de cette intervention a permis de rassurer la jeune fille en attendant l'arrivée des ambulanciers et des parents;

ATTENDU qu'il y a lieu de féliciter les agents Samuel Courtois et Maelle Lacombe qui, par leur professionnalisme et leur calme, ont traité de manière exemplaire cet appel;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Damphousse  
APPUYÉ PAR Tous les membres du Conseil d'Administration

**ET RÉSOLU :**

DE FÉLICITER les agents Samuel Courtois et Maelle Lacombe pour leur intervention sur cet appel;

DE Leur TÉMOIGNER la fierté des membres du Conseil d'Administration pour cette délicate intervention;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2595

#### **POINT 9.2** **RÉSOLUTION** **Règlement de Régie interne**

ATTENDU que la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de revoir son règlement de régie interne;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par la Directrice Secrétaire-Trésorière;



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU l'offre de service reçue de la firme Bélanger Sauvé nous proposant de réaliser la révision de notre règlement de régie interne pour un montant forfaitaire de 1 500,00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès  
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE CONFIER à la firme *Bélanger Sauvé* le mandat afin d'effectuer la révision du Règlement de régie interne de la Régie pour un montant forfaitaire de 1 500,00\$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **POINT 10** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **POINT 11** **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

CA-23-2596

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau  
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

  
CHANTAL LEMIEUX  
Directrice Secrétaire-Trésorière

  
MAUD ALLAIRE  
Présidente